



## **REGLEMENT INTERIEUR 2020– 2021** à signer par l'adhérent ou son représentant légal

### **1/ Inscriptions**

Les inscriptions sont à transmettre à l'issue du cours d'essai. Le formulaire d'inscription est à renseigner directement sur le site [ardanse.org](http://ardanse.org) : Menu ( Inscriptions 2020 - 2021) Ne pas oublier de sélectionner l'adhésion en plus de l'abonnement annuel.

Le choix des cours se fait lors de l'inscription selon les formules proposées (peuvent être modifiés si nécessaire).

**Compte tenu de la situation, les mesures sanitaires mises en place pour faire face à la COVID 19 doivent être respectées.**

### **2/ Cotisations**

Les paiements sont dus à l'inscription quel que soit le mode de règlement (chèques, espèces (chèque de caution pour les paiements en espèces), carte collégien de Provence, coupon sport) et sont remis directement à l'école. Possibilité de régler en 3 fois (date limite 31 janvier 2021).

Adhésion annuelle de 18 € pour les moins de 18 ans, de 22 € pour les plus de 18 ans.

Les tarifs sont des forfaits annuels et ne peuvent être remboursés (sauf raisons médicales ne permettant plus de suivre les cours). Les tarifs couple/famille concernent les adhérents vivant sous le même toit ;

### **3/ Certificat médical**

Il est obligatoire pour les - de 16 ans en veillant à avoir la mention «ne présente aucune contre-indication à la pratique de la danse» ...

### **4/ Période d'activité**

La saison des cours de danse comprend 34 cours du 07/09/2020 au 19/06/2021 (hors vacances scolaires et jours fériés).

## 5/ Tenue obligatoire

Pour les cours de modern'jazz et de classique (à voir directement avec Karine ou Manon).

Pour tous les autres cours prévoir des chaussures réservées à la pratique de la danse et respectueuses du parquet. (les chaussures de ville ne sont pas acceptées).

## 6/ Durant les cours l'accès à la salle est interdit aux parents et amis

Les vestiaires sont à la disposition des élèves 10 mn avant chaque cours et les parents doivent récupérer à l'heure les élèves en fin de cours.

## 7/ Gala/concours/Stages/Ateliers/Soirées dansantes

Tous ces événements artistiques ne sont pas obligatoires mais sont proposés à l'ensemble des adhérents. Le gala est prévu le samedi 19/06/2021, à la Halle de Martigues. La participation de tous est vivement souhaitée, c'est un événement incontournable de la saison. Les détails des événements sont affichés à l'école, disponibles sur le site, sur Facebook, via la newsletter...

## 8/ Objets de valeur/Portables

Ar'danse décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol. Les portables doivent être impérativement mis sur vibreur ou éteints.

**Vous aurez le plaisir de danser dans 3 grandes salles équipées de parquets, miroirs, climatiseurs, qui sont identifiées par le nom de «Jonquières, Ferrières, l'Île»**

**Des parkings sont à votre disposition à proximité de l'école.**

**Ar'danse est une association affiliée à la Fédération française de danse et à l'OMS**

**TOUTE L'ÉQUIPE D'AR'DANSE VOUS SOUHAITE UNE BELLE SAISON DE DANSE**

Rappel des vacances scolaires

Vacances de la Toussaint : 17/10 – 02/11

Vacances de Noël : 19/12 – 04 /01/2021

Vacances de février : 20/02 – 08 /03/2021

Vacances de Pâques : 24/04 – 10/05/2021 - 13/05 - 16/05

Vacances d'été : Fin des cours 06/07/2021

**NOM :**

**PRENOM :**

**Signature (précédée de la Mention « Lu et approuvé le... »**

Ar'Danse  
9 Quai Paul Doumer

13500 - Martigues (0610665053 - [contact@ardanse.org](mailto:contact@ardanse.org) - <https://ardanse.org>)